

**LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)**

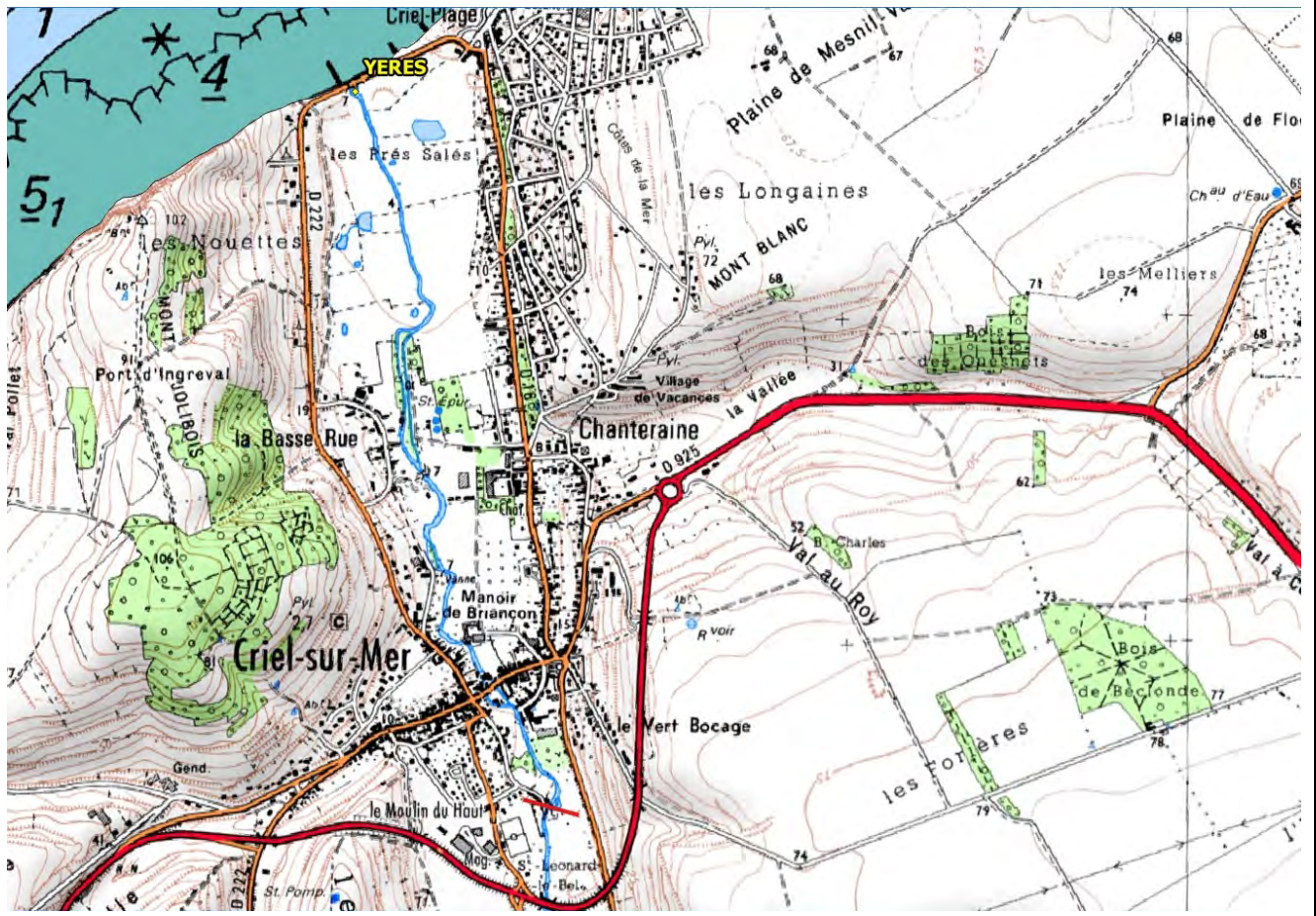
**L'YERES**

Département de SEINE-MARITIME (76) / Commune de CRIEL-SUR-MER (76910)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

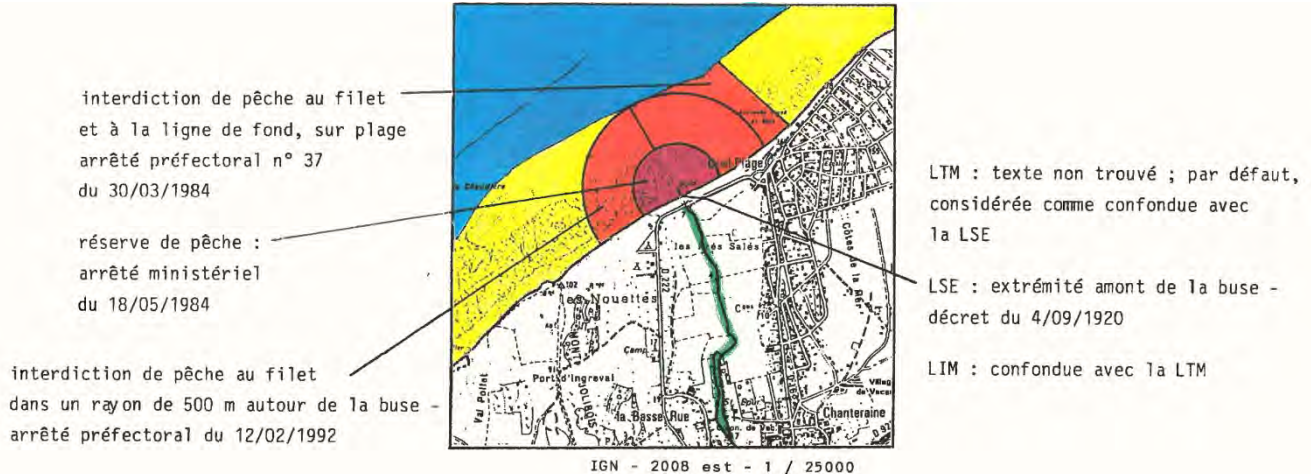
Limite	Observations
Moulin Madame	<p><b>Aspects juridiques :</b> Texte de référence identifié            Limite modifiée par le Décret n°2014-1608. Précédemment Décret du 04/09/1920 qui indiquait une LSE « à l'extrémité amont de la buse construite sous le chemin de la D222 »</p> <p><b>Aspects géographiques</b>            Ouvrage de référence non repérable sur Scan Littoral.            Cartes scannées transmises par les services sont obsolètes car basées sur un Décret du 04/09/1920. Un arrêté du 01/08/2014 confirme bien la présence d'un Moulin Madame sur la commune mais ne donne pas d'information sur sa localisation. Par défaut la limite proposée se base avec <u>grand doute</u> sur le Scan Littoral et le lieu-dit « Moulin du Haut ».</p> <p><b>Positionnement douteux</b> (incertitude &gt; 1000 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :



**Document(s) fourni(s) par un service compétent :**

Source : Rapport du Conseil Supérieur de la Pêche (Avril 1992 / Délégation Régionale - Régions Haute-Normandie, Picardie, Nord Pas-de-Calais, Ile de France) transmis par la DIRM MEMN.



Rivière YERES  
Département de la SEINE-MARITIME  
Basse vallée et zone côtière proche  
Limites administratives et textes réglementant la pêche

CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE - D.R. 1

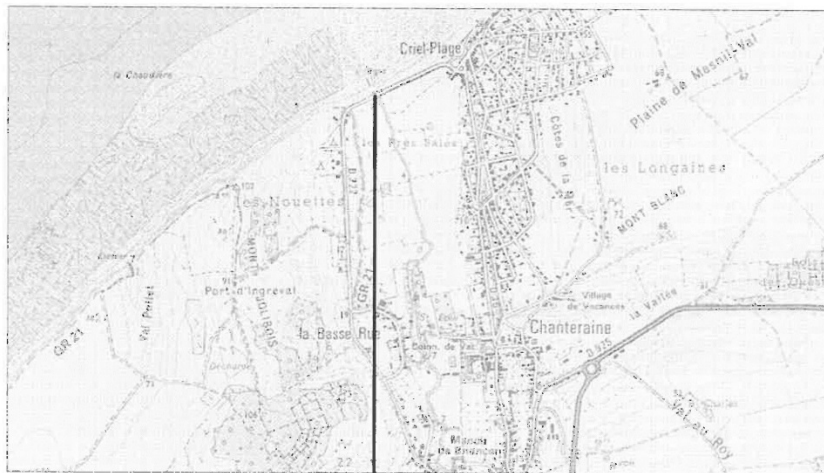
**Document(s) fourni(s) par un service compétent :**

Source : Comité de Gestion des poissons migrateurs du bassin Seine-Normandie. Rapport DIREN Area Eau-environnement (1998)

Département de la SEINE-MARITIME (76)

2

## YERES



LTM : Pas de texte trouvé

LSE : décret du 4 septembre 1920  
Extrémité amont de la buse

1998

IGN - 2008 ouest - 1/25 000

**Recherche(s) complémentaire(s) :**

Recherche sur Internet :

[Arrêté \(Préfecture de Seine-Maritime\) du 01/08/2014](#) portant prescriptions à l'autorisation du 09/07/1847 pour le Moulin Madame et relatives à la remise en état du site.

Ne donne aucune information sur la localisation du Moulin.